

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 308 Méthodologies spécifiques			
Code	SOAS3B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Antoine ROUSSEAU (antoine.rousseau@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Benjamin LEVAQUE (benjamin.levaque@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les

stratégies

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B08E Anthropologie et travail social 24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B08G Surendettement et Travail Social 30 h / 2 C

SOAS3B08H Maladie d'Alzheimer et Travail social 30 h / 2 C

SOAS3B08I Méthodologie du récit de vie 30 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B08G Surendettement et Travail Social 30 h / 2 C (opt.)

SOAS3B08Y Maladie d'Alzheimer et Travail social 30 h / 2 C (opt.)

SOAS3B08Z Méthodologie du récit de vie 30 h / 2 C (opt.)

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS3B08A	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C
SOAS3B08B	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C
SOAS3B08C	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C
SOAS3B08D	Récits de vie	28 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus			
Mons			
SOAS3B08E	Anthropologie et travail social	20	
+ HELHa Campus			
Montignies			
SOAS3B08G	Surendettement et Travail Social	20	
SOAS3B08H	Maladie d'Alzheimer et Travail social	20	
SOAS3B08I	Méthodologie du récit de vie	20	
+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B08G	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B08Y	Maladie d'Alzheimer et Travail social	20	(opt.)
SOAS3B08Z	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B08A	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
SOAS3B08B	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	
SOAS3B08C	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
SOAS3B08D	Récits de vie	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie et travail social			
Code	7_SOAS3B08E	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Antoine ROUSSEAU (antoine.rousseau@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'anthropologie est une science sociale dont la méthode particulière permet de jeter la lumière sur des phénomènes sociaux et culturels observés. Les sujets qu'elle traite sont nombreux et variés : des phénomènes de parenté dans d'autres populations aux effets de la globalisation sur les pratiques de certains groupes locaux. Aussi est-il indispensable d'en saisir les concepts-clés et les auteurs principaux avant de nous pencher vers des champs d'études spécifiques en rapport direct avec le travail social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Expliquer les grands courants anthropologiques et les questionner
- II. Préciser les enjeux de cette discipline et les mettre en rapport avec le travail social
- III. Questionner un thème spécifique au regard de notre société et de son expérience et positionnement professionnels
- IV. Expliquer, argumenter et évaluer des études anthropologiques réalisées dans notre société

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à l'anthropologie
 - 1.1. Sa définition
 - 1.2. Sa méthode particulière de récoltes de données
2. Détour historique et concepts-clés
3. Travail social et monde contemporain : approche éclairée par l'anthropologie
4. Exercices d'échanges et d'analyses critiques

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Exercices pratiques d'observation participante et d'analyse de textes
- Projection de documentaires anthropologiques
- Echanges méthodologiques
- Présence d'intervenants extérieurs

Dispositifs d'aide à la réussite

- Support de cours sous forme de powerpoint
- Moments d'échanges sur la pratique anthropologique ainsi que sur le cours

Sources et références

- Malinowski, B. 1922. Les Argonautes du Pacifique occidental.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2008. La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique. Anthropologie prospective.
- Pinçon M. & Pinçon-Charlot M. 2015. La Violence des riches. Chronique d'une immense casse sociale. La Découverte.
- Bouillon, F., 2011. Paris refuge. Habiter les interstices. Carnets d'exil. Paris. Éditions du croquant.
- Podcast: Les couilles sur la table - L'amour, c'est pas pour les garçons
- Film :

Kitchen Stories

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Powerpoint disponible sur ConnectEd

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est écrit. Il porte sur la capacité de l'étudiant à mobiliser les concepts vus en cours, à les analyser de manière critique et à se les approprier en parallèle à leur pratique de stage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

- En cas de certificat médical ou d'examen non présenté, l'étudiant sera amené à repasser un examen dans les standards d'évaluation seront équivalents à ceux du Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).